

L'inclusion, nouveau paradigme du droit de la non-discrimination?

Sous l'impulsion du droit européen et de la promotion des droits fondamentaux, la construction de l'égalité des sexes a débouché sur un modèle révélateur de discriminations systémiques. Il en résulte un cadre opérationnel utile pour faire face aux différences de traitement fondées sur d'autres critères discriminatoires. Dans cette perspective, la présente étude aborde les formes de justice utiles à l'inclusion, notamment au travail. Elle propose des réflexions constructives pour lutter contre les obstacles à l'inclusion que suscitent plusieurs défis contemporains (conciliation entre vie professionnelle et vie privée, aménagement des postes de travail ou question de la culture d'entreprise), amplifiés par les évolutions numériques, sanitaires et écologiques.

Marie Mercat-Bruns, *Droit de la non-discrimination : de l'égalité à l'inclusion*, Société de législation comparée, 2024, 336 pages

**Marie Mercat
Bruns**

Professeure affiliée à
l'École de droit de
SciencesPo, Maîtresse
de conférence HDR
CNAM LISE CNRS

23 mai 2024

salle C4-126

14h-16h